

Lors d'une **compétition de tir en salle**, les archers tirent 20 volées de 3 flèches chacune. Soit 60 flèches comptées. Un échauffement à la distance est prévu avant le début des tirs.

Une pause est observée à la fin de la 10ème volée puis le tir reprend pour 10 volées supplémentaires.

**Le score maximal est de 600 points.**

En arc classique et en arc nu, la surface 10 points compte intégralement. En arc à poulies, seule la zone intérieure du 10 compte effectivement 10 points. Elle est notée X.

Lorsque cela est indiqué sur le mandat de la compétition, voire au championnat de France, une compétition de tir en salle peut comporter des **phases finales**.

Le règlement est simple : après les qualifications, les archers sont classés en fonction du total de leurs points. Le premier archer classé rencontre le dernier classé (au "cut", c'est-à-dire en-deça d'un seuil préalablement indiqué) et ainsi de suite. Les archers se rencontrent en duel et le meilleur à l'issue du match remporte le duel. Le perdant est éliminé de la compétition.

Enfin, si le mandat de la compétition le prévoit, une compétition de tir en salle peut également se dérouler par équipes.